



**Edition spéciale,
numéro double !**

Tous dans le même bateau !

Que l'on soit amateurs, pluriactifs ou professionnels, l'année 2012 est une année à vite oublier pour tous les apiculteurs de France. La météo n'a pas épargné nos abeilles et notre moral.

C'était pourtant « l'année du changement », mais pour nous, les choses ont bien du mal à évoluer. Depuis 2007, le dossier MAE n'est toujours pas réglé. Quelques notes d'espoir : le Conseil Régional accepte de nous soutenir et avons rencontré la DREAL cet automne. Mais il reste encore bien des barrières à franchir !

Peut être le changement arrivera-t-il avec le plan de développement durable de l'apiculture sur lequel travaille notre ministre. Ce plan est le rêve de tout apiculteur, il pointe une grande partie des problèmes que nous rencontrons, au niveau environnemental, sanitaire, social, ... et lorsque l'apiculture « s'industrialise » de plus en plus, ce plan nous invite à réfléchir à la durabilité de notre apiculture.

Le groupe abeille de la FRCIVAM a connu, ces 4 dernières années, un renouvellement complet de ses membres. Il s'est aussi « inter régionalisé » et a identifié des thèmes de travail pour 2013 qui occasionnent déjà l'enthousiasme : il nous faut abréger les conversations passionnées lors de nos rencontres.

En cette fin d'année, l'heure est aux bilans et bientôt aux « bonnes résolutions », notre groupe a décidé de mettre en hivernage pour une période indéterminée sa *Piqûre de rappel*. Nous comptons sur votre compréhension et peut être que par un printemps riche en actualité apicole, elle reflourira... Il nous reste à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2013 riche en bonheurs apicoles.

L'abeille noire européenne *Apis mellifera mellifera*, race particulière d'abeilles mellifères, était et reste l'archétype de cette espèce. Elle en est une des races les plus importantes, bien qu'elle soit devenue l'une des plus négligées dans le monde de l'apiculture.

Pourtant choisie sans interruption par la nature, elle n'a jamais fait l'objet d'une sélection continue par la profession à la différence d'autres races utilisées en apiculture comme les italiennes, caroliennes ou buckfast.

La capacité étonnante de cette abeille à s'adapter à un climat frais, des hivers longs et à de nouveaux horizons mérite plus d'intérêt de la part des scientifiques et du monde apicole.



Dans sa conquête de territoires depuis environ huit mille ans, elle s'est

répandue dans un secteur plus grand et comprenant une plus grande variété de conditions écologiques que n'importe qu'elle autre *Apis mellifera*.

Sa zone couvrant le continent eurasiatique depuis les Pyrénées jusqu'à la Sibérie orientale, une partie appréciable de l'Amérique du nord, l'est de l'Australie, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande.

Alors à la différence d'une buckfast, race créée et améliorée par l'homme il y a moins d'un siècle, l'abeille noire est une race dont on a négligé la sélection rationnelle.

La transhumance, une nécessité aujourd'hui

Les miellées étant de plus en plus aléatoires ces dernières années (météo capricieuse, perte de diversité végétale de nos campagnes, ...), il est devenu indispensable pour les producteurs de miel de pratiquer la transhumance.

En effet, en sédentaire, dans notre région, les bonnes années, on peut récolter jusqu'à 25kg de miel par ruche. En pratiquant la transhumance, la récolte peut doubler... Il s'agit donc, par exemple, après la récolte de miel de printemps chez nous, de conduire les ruches sur les acacias et le tilleul (en région parisienne) et de les emmener ensuite sur le tournesol (en Touraine) et éventuellement, aller sur la bruyère (en Bretagne) pour finir la saison.

Pourtant transhumer est pénible et fatigant : il faut déplacer les ruches et de nuit, lorsque les butineuses sont de retour dans la ruche. Le suivi des ruches est également plus difficile du fait de la distance, coûteux (carburant, remorque, matériel spécifique, ...).

Cependant, pour la viabilité des exploitations, la transhumance représente aujourd'hui une sécurité...



Nouvelles du front...

Du nouveau pour notre groupe abeille et le combat pour l'ouverture des mesures agro-environnementales dans notre région.

Nous avons finalement rencontré la DRAAF et la DREAL en octobre dernier. Bilan : l'apiculture dans notre région est très méconnue alors, aisément on se demanderait si elle est utile pour la biodiversité voire ne mettrait-elle pas les autres pollinisateurs en danger !

Plus sérieusement, ces deux administrations se penchent sur la définition d'un zonage d'intérêt écologique sur notre territoire où l'implantation de ruches pourrait représenter un intérêt. Elles soumettront ensuite notre demande pour refus ou approbation parmi les mesures qui ouvriront en 2013...



Piqûre de rappel



Paradoxe

Depuis des décennies nos gouvernements délivrent par centaines les autorisations de nous empoisonner à des Monsanto, Syngenta, BASF, Bayer, etc.. Nous, les p'tites gens nous votons pour nos gouvernants. Nous, les p'tites mains répandons les poisons sur la Terre, remplissons nos caddies.

Que nous soyons chercheurs dans l'industrie, ouvrier d'usine, paysan, ou citoyen consommateur, qui ne participe pas ? « Améliorer ses conditions de vie » et celles de nos enfants, n'est-ce pas le souhait de tout un chacun ? Tout le monde veut une vie meilleure avec plus et plus, plus encore et davantage. Chacun à son niveau court après un miroir aux alouettes, d'où l'acceptation, le consentement tacite de l'empoisonnement et du suicide « pour vivre mieux ».

La seule note d'espoir est dans le refus. A quoi chacun de nous est-il prêt à dire non ?

Question de point de vue ...

Aujourd'hui c'est l'impérative pollution qui nous intéresse.

Plantes Génétiquement Modifiées (PGM) et plantes conventionnelles : la cohabitation est impossible !

Depuis le début de l'introduction massive des plantes génétiquement

modifiées en plein champ, Monsanto l'a lui même démontré : quand des cultures conventionnelles se trouvent polluées par le pollen de ses OGM, il poursuivait l'agriculteur au tribunal pour « vol de semences ».

Selon la froide loi économique, la logique est accablante.

Seulement si l'on considère que la loi naturelle de la pollinisation par le vent et les abeilles (incontrôlables par nature) prévaut sur la loi économique, la logique se retourne.

Alors l'impérative pollution s'impose pour Monsanto et la loi économique accompagnée des outils législatifs doit prendre le pas sur la loi naturelle.

D'où **l'impossible cohabitation mais l'impérative pollution...**



Le désir se nourrit

La troisième saison apicole s'achève aussi pour le collectif amateur. Une belle récolte de miel à récompensé la présence assidue de tous les membres de ce groupe informel.

Le calendrier d'automne autant que celui du printemps à permis à chacun d'acquérir, en groupe, les connaissances nécessaires pour garder le cheptel collectif et les colonies personnelles. Au bilan, pas assez d'essaims de renouvellement ont été produits cette année. Mais ça fait déjà partie du projet de l'automne qui vient, dans la préparation ou fabrication des ruches ou ruchettes qui accueilleront les essaims du printemps.

Quatre nouvelles recrues ont intégré le groupe cet automne. Mathieu qui participe depuis la création du groupe s'est pris au jeu au point qu'il termine son BPREA d'apiculture dans quelques mois.

Cette belle expérience de rencontres humaine, animale et végétale est un vecteur de grande portée de communication pour notre profession quand la fascination l'emporte encore sur la passion.

Manger cinq fruits et légumes par jour ...

... est bon pour la santé. Ce qui l'est moins, c'est le "cocktail" de pesticides ingéré par la même occasion.

Les tests toxicologiques systématiques menés dans le cadre du règlement européen Reach ciblent les substances une par une. « On en sait très peu sur leurs effets combinés, alors que nous sommes littéralement entourés de combinaisons de poisons », explique l'auteur principal de l'étude, le toxicologue Michael Coleman, de l'Université d'Aston, en Angleterre.

Les dommages infligés aux cellules sont jusqu'à vingt ou trente fois plus sévères lorsque les pesticides sont associés explique le biologiste moléculaire Claude Reiss, ancien directeur de recherche au CNRS.

Suite à une étude réalisée en 2007, le professeur anglais J. Cummins disait déjà : « Il est peu probable que les facteurs qui sont suspectés dans la mortalité des abeilles agissent indépendamment les uns des autres. Des champignons (BT) associés à des insecticides sous dosés à la dose 10 fois inférieur provoquent la destruction des abeilles. »



« La meilleure huile est au sommet, le meilleur vin au milieu et le meilleur miel est au fond. » *Macrobe*

Piqûre de rappel



Gouvernement Français et Union Européenne, évaluez les dangers de l'herbicide « Roundup® »

Des rats avec des tumeurs aussi grosses que des balles de golf. .. Beaucoup ont vu ces images choquantes provenant d'une nouvelle étude scientifique sur les OGM et l'herbicide Roundup® produit par Monsanto.

L'étude vient de démontrer leur toxicité et leur caractère cancérigène sur des rats en ayant consommé pendant 2 ans.

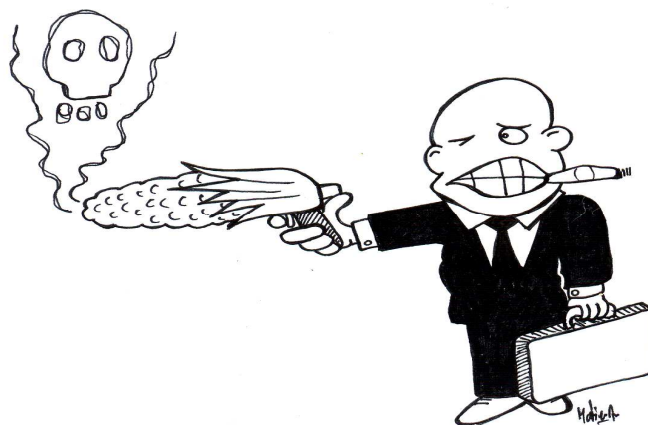
Le Roundup® est un produit très populaire aussi bien chez les agriculteurs que chez les particuliers. En l'utilisant ou en l'inhalant, l'homme serait donc exposé à un risque grave de cancer. Les résultats de cette étude sont trop importants pour être pris à la légère.

En France comme en Europe, nos dirigeants se demandent comment réagir à l'étude, que Monsanto va s'efforcer de décrédibiliser. Il

est urgent de faire entendre nos voix en les appelant à ordonner immédiatement une expertise complète sur les dangers du Roundup pour la santé humaine, l'environnement et la biodiversité, ainsi que sur son interaction avec les OGM. Signez la pétition et faites passer le message.

La pétition est adressée à Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture ; à Delphine Batho, Ministre de l'Environnement ; à Marisol Touraine, Ministre de la Santé ; à Catherine Geslain-Lanéelle, directrice exécutive de l'EFSA (autorité européenne de sécurité des aliments) et John Dalli, Commissaire européen chargé de la Santé et de la Politique des consommateurs.

Pour accéder à la pétition lancée par le collectif Podbete, consultez les pétitions récentes sur le site www.change.org/fr/pétitions



Solidarité !

Le samedi 10 mars 2012, nous avons organisé un appel à solidarité envers Patrick Lefebvre ... et nos abeilles (cf. dernière Piqûre). La soirée qui a réuni 200 personnes fut une vraie réussite. Un grand merci à ceux qui nous ont manifesté leur soutien.

Insatisfait du procès en appel, Patrick se pourvoit en cassation et dépose une requête auprès du tribunal administratif. Il a aussi dit son incompréhension devant le fait qu'une personne condamnée pour mauvaise utilisation de pesticides et atteinte à l'environnement « en connaissance de cause », selon la cour, puisse être élue par ses pairs à la présidence du SAGE de la Sée (Schéma d'Aménagement Général des Eaux).

Mais l'élan de solidarité manifesté le 10 mars nous encourage à ne pas nous laisser imposer des pratiques agricoles de la terre brûlée !

C'est bon pour les abeilles ...



Les cultures intermédiaires : un bienfait pour la biodiversité !

Maintenant rendues obligatoires, ces cultures (moutarde, phacélie ...) ont un double intérêt : en terme agronomique, elles constituent des pièges à nitrates, des apports en matière organique, restructurent pour le sol et évitent l'érosion.

L'autre intérêt, pour les insectes pollinisateurs (abeilles domestiques, diptères, bourdons ...), est de fournir des ressources en pollen et en nectar en fin de saison : une culture de phacélie ou de moutarde fleurissant à partir du 15 septembre permet de bien nourrir les larves de jeunes abeilles d'hiver et ainsi de permettre un bon hivernage. Prenons l'image de l'ours qui a peu de chance de voir le printemps s'il n'arrive pas à se constituer une réserve de graisse suffisante.

Pour cela, il serait indispensable que ces cultures intermédiaires soient semées au plus tôt : un semis juste derrière la moissonneuse serait idéal.

Encore un défi pour la paysannerie... mais un défi positif pour tous, apiculteurs et agriculteurs car un taux faible de mortalité hivernale, c'est plus de colonies au printemps pour polliniser les cultures et donc augmenter les rendements...



Amateurs et professionnels, une histoire d'amour ?

Dans chaque département, syndicats ou associations portent l'histoire de ceux qui les ont animés.

En Bretagne par exemple, le groupe de sélection dont nous vous avons déjà parlé regroupe amateurs et professionnels et se complètent avantageusement. Dans d'autres régions de France des groupes « mixtes » se sont aussi constitués.

Mais il arrive un peu trop souvent que l'incompréhension règne entre ces deux populations et les divise. En Loire atlantique, un groupe composé exclusivement de professionnels s'est constitué, le CETAPI...

Les intérêts sont différents, l'approche de l'abeille aussi. L'amateur lambda est intéressé par ses abeilles et en a une vision environnementale et un peu romantique. Pour le professionnel, ses revenus dépendent de son activité.

Selon les derniers recensements il y aurait en France autour de 1 800 professionnels et plus de 66 000 amateurs. Ce sont ces derniers qui font vivre la vie associative et syndicale. Souvent les professionnels se posent dans les instances "dirigeantes" de ces structures.

Nous pourrions préciser une prochaine fois ce qui caractérise un amateur et un pro sur le plan administratif.



« Le bonheur pour une abeille ou un dauphin est d'exister. Pour l'homme, c'est de le savoir et de s'en émerveiller. » Jacques-Yves Cousteau

Piqûre de rappel



Un plan de développement durable pour l'apiculture ?

Le 5 octobre dernier, François Gerster, inspecteur général de la santé publique vétérinaire, remettait au ministre de l'agriculture un rapport sur l'apiculture et proposait un plan de développement pour cette filière.

« L'apiculture est restée à l'écart du formidable élan de développement de l'agriculture européenne ces cinquante dernières années » annonce d'entrée de jeu François Gerster. Ce plan voudrait permettre à l'apiculture de se doter des mêmes outils que les autres productions : encadrement sanitaire, sélection sur les races, identification des ruchers, formation de techniciens-conseillers, soutien à l'investissement matériel, développement de la recherche et constitution d'une interprofession...

La recherche et l'enseignement supérieur ne sont pas non plus oubliés car la situation devient aujourd'hui critique : des taux de mortalité annuelle au-delà de 30 %, des difficultés à renouveler le cheptel (importations de reines, d'essaims, de miel) et un moindre service de pollinisation. Pourtant, 80 % des cultures sont dépendantes des pollinisateurs et l'abeille domestique assure 85 % de ce travail.

Parmi les principales causes, est pointé en priorité l'impact des pesticides. En effet, la toxicité d'une substance n'est pas seulement due à sa nature chimique, mais également à ses conditions d'utilisation (météo, vent, attractivité des végétaux traités, température extérieure, ...). Or, il n'existe aucun traitement pour enrayer l'action d'un insecticide sur

l'abeille. Le rapporteur regrette d'ailleurs « que les cultivateurs aient souvent abandonné une approche biologique de leur métier au profit d'une approche chimique ».

L'insuffisance des ressources alimentaires toute au long de la saison (peu accessibles et déséquilibrées) est également identifiée comme une cause de fragilisation, tout comme le parasitisme chronique de varroa et l'adaptation des reines importées à l'écotype des colonies.

Tous ces facteurs, lorsqu'ils sont concomitants, se renforcent et accroissent ainsi leurs effets négatifs, une approche globale et multifactorielle des troubles des colonies est donc incontournable.

Ce plan en seize axes propose donc de s'attaquer prioritairement à la réduction de l'impact des pesticides sur la santé des colonies (via notamment la mise en place d'une épidémiosurveillance).

Le deuxième niveau de priorités porte sur l'amélioration de la lutte contre les maladies des abeilles (désigner un organisme chargé de la surveillance sanitaire, organiser des prophylaxies nationales, ...), la reconquête de la

biodiversité nécessaire à une alimentation équilibrée des abeilles (soutenir les cultures mellifères via la PAC mais également dans les jardins, parcs publics ou bords de route).

L'ambition de ces propositions est de répondre aux enjeux « économiques, écologiques, de développement rural et de santé publique » liés à l'abeille. Leurs objectifs sont notamment de permettre d'assurer le service de pollinisation des cultures et de la flore sauvage, de conforter et développer la production nationale pour devenir autosuffisants, d'assurer le rôle de sentinelle de l'abeille dans l'intérêt de l'environnement, la biodiversité et la santé publique.

Ces ambitions seront conditionnées à des arbitrages politiques et dépendantes des moyens humains et financiers déployés. Mais le projet agro-écologique pour la France présenté par M. Le Foll le 18 décembre dernier fait mention, dans son programme d'action, d'améliorer la santé des abeilles et développer la production apicole.

Une lueur d'espoir pour les abeilles et pour les apiculteurs ... A suivre ...



Un moratoire sur 2 familles d'insecticides

Le 17 octobre dernier était présentée une proposition de résolution à l'assemblée nationale pour un moratoire sur la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation des pesticides néoticotinoides et des phénylpyrazoles en France dans l'intérêt des insectes pollinisateurs.

Ces insecticides agissent sur le système nerveux central des insectes et occasionnent, chez les abeilles une perte du sens de l'orientation, donc une mort indirecte par non retour à la ruche, même à très faible dose (dose 5 fois inférieure à la dose létale).

Ces insecticides, utilisés en enrobage, ont un effet systémique « à haute persistance », soit tout au long de la vie de la plante... y compris lors de la floraison.

L'Italie a déjà interdit leur usage en 2008 et enregistre une forte croissance de son apiculture depuis.

Espérons que la France fasse de même...

Un rapport sur les dangers des pesticides !

Ce 23 octobre, le rapport sénatorial porté par Mmes Prima et Bonnefoy est sans ambiguïté : « les dangers et les risques des pesticides sur la santé sont sous-évalués. Le suivi des produits après leur mise sur le marché n'est qu'imparfaitement assuré [...] et l'effet des perturbateurs endocriniens est mal pris en compte. Les pratiques industrielles, agricoles et commerciales n'intègrent pas suffisamment la préoccupation de l'innocuité pour la santé [...] ». ».

Les 27 parlementaires ayant participé à ce groupe de travail ont établi une centaine de recommandations... toutes adoptées à l'unanimité ! Elles vont dans le sens d'une meilleure reconnaissance de l'exposition aux pesticides comme maladie professionnelle, la réalisation d'études financées par un fond abondé par les industriels, une harmonisation des réglementations européennes ... Il ne reste plus qu'à passer aux actes !



« L'abeille est honorée parce qu'elle travaille non pour elle seule, mais pour tous. » St Jean Chrysostome